

Notice d'utilisation

VENTILATEUR ROTATIF SUR PIED

V-007



Réf : 800007

SOCIETE (fabricant, mandataire ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)

Société d'exploitation des établissements Normand

117 Bld Eugène Thomas

62110 Hénin-Beaumont - France

Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Marque :

OPTEX

Désignation :

Ventilateur rotatif sur pied

Référence :

800007

Référence usine :

FS1212R

Je soussigné,

NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric, Président Directeur Général déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables aux directives Européennes: LVD 2014/35/UE, CEM 2014/30/UE et RoHs (2011/65/EU).

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

CEM

EN IEC 55014-1:2021

EN IEC 55014-2:2021

EN 61000-3-2:2019+A2:2024

EN 61000-3-3:2013/A2:2021

LVD

EN 60335-1: 2012+A11:2014+A13:2017+A1:2019+A14:2019+A2:2019+A15:2021+A16:2023

EN 60335-2-80: 2003+A1:2004+A2:2009

RoHs

EN IEC 62321-1:2013, EN IEC 62321-2:2021, EN IEC 62321-3-1:2013, EN IEC 62321-4:2014+AMD1:2017,

EN IEC 62321-5:2013, EN IEC 62321-6:2015, EN IEC 62321-7-1:2015, EN IEC 62321-7-2:2017

EN IEC 62321-8:2017

Date : 01 décembre 2025

Signature :



NORMAND Eric
PDG

Table des matières

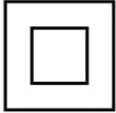
Déclaration de conformité UE	2
Préface et garantie :	4
- Important	4
- Garantie	4
Recommandations	5
- Consignes de sécurité	5
Description du produit	5
- Le ventilateur	5
- La télécommande	6
- Le panneau de contrôle	6
Contenu de la boîte	6
Assemblage du produit	7
Réglages	7
- Marche/Arrêt du produit	7
- Vitesse de rotation	7
- Oscillation horizontale	7
- Oscillation verticale	7
- Fonction Timer	7
Caractéristiques techniques	8

Préface et garantie :

- Important

Prenez le temps de lire attentivement cette notice utilisateur avant d'utiliser ce produit.

Il contient des informations importantes concernant son fonctionnement et son installation.

	Recyclage de votre ancien appareil Votre appareil est conçu et fabriqué avec des matériaux et des composants de haute qualité qui peuvent être recyclés et réutilisés. Si un produit ou son emballage présente ce symbole avec une poubelle sur roues barrée d'une croix, ceci signifie qu'il tombe sous le coup de la Directive 2012/19/EU. Veuillez vous informer auprès de votre commune sur le système de tri sélectif mis en place pour les appareils électriques et électroniques. Veuillez respecter les prescriptions en vigueur et ne jetez pas vos appareils hors d'usage à la poubelle. La mise au rebut de votre ancien appareil dans le respect de ces prescriptions contribue à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé. Les piles ne doivent pas être jetées à la poubelle avec vos déchets ménagers. Remettez-les à un point de collecte de piles usagées.
	La classe II concerne des appareils qui assurent leur propre sécurité grâce à une isolation double ou renforcée : cela signifie qu'aucune partie métallique ne peut rentrer en contact avec une partie électrique. C'est le plus haut niveau de protection que l'on peut trouver sur un appareil, ce qui les dispense de mise à la terre et de raccordement électrique avec un fil supplémentaire (contrairement aux appareils de classe I). Pour l'utilisateur, c'est la garantie d'être protégé même en cas de défaillance électrique ou de contact direct avec une surface conductrice.

- Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro ci-contre :



Du Lundi au Jeudi : 08H00-12H00 ; 13H30-17H00, le vendredi : 08H00-12H00 ; 13H30-16H00

ou par mail : support@groupe-normand.com

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil.

En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre), dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) jusqu'à la dernière de ces deux dates :
expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention.
Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, le produit défectueux sera réparé gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner le matériel défectueux dans un emballage adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à l'adresse de votre revendeur.
Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...),
- Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine,
- Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel.

Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

Recommandations

- Consignes de sécurité

- Avant de brancher l'appareil, vérifiez que le voltage indiqué sur la plaque signalétique correspond bien à celui de votre installation électrique
- Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance lorsqu'il est en fonctionnement.
- Si vous devez vous absenter même un court instant, débranchez l'appareil.
- Ne jamais laisser à la portée des enfants et ne pas les laisser l'utiliser.
- Ne pas immerger cet appareil ou le cordon d'alimentation dans l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas utiliser cet appareil près d'une baignoire, douche ou piscine.
- Ne pas utiliser cet appareil si le cordon d'alimentation est endommagé ou si une panne a été détecté.
- Ne pas utiliser d'autres connexions électriques que celles livrées et recommandées par OPTEX. Cela peut être dangereux et risque d'endommager l'appareil.
- Ne jamais débrancher l'appareil en tirant sur le cordon d'alimentation.
- Débrancher l'appareil avant de le nettoyer ou d'effectuer le remplacement d'un élément.
- Ne pas placer l'appareil près d'une source de chaleur.
- Placer toujours l'appareil sur une surface plane et sèche.
- Ne pas utiliser l'appareil sans sa grille de protection.
- Ne pas introduire d'objets dans la grille lorsque l'appareil est en fonctionnement.
- Ne pas utiliser l'appareil en extérieur.
- Ne pas ouvrir ou essayer de réparer vous même ce produit. Vous perdriez le bénéfice de la garantie. Comme tout appareil électrique, il doit être réparé par une personne qualifiée. De même le changement du cordon d'alimentation représente un réel danger et il est nécessaire de contacter un réparateur agréé..

Description du produit

Ce ventilateur permet de ventiler l'air de gauche à droite mais également de haut en bas. Il dispose de 8 vitesses de rotation ainsi qu'une fonction timer pré-programmée. Il sera contrôlable directement sur son panneau de contrôle tactile ou avec la télécommande fournie.

- Le ventilateur



- La télécommande



- Le panneau de contrôle



Affichages :

«--» : Ce symbole indique que le produit est arrêté. Au delà d'une période, ces symboles disparaîtront totalement.

F1 à F8 : Indique la vitesse de rotation sélectionnée de 1 à 8.

0h à 12h : Indique le nombre d'heure de fonctionnement avant l'arrêt automatique du ventilateur.

Contenu de la boîte

Au déballage de votre produit, vérifiez que les éléments décrits ci-dessous sont bien présents.

Ventilateur pré-assemblé x1

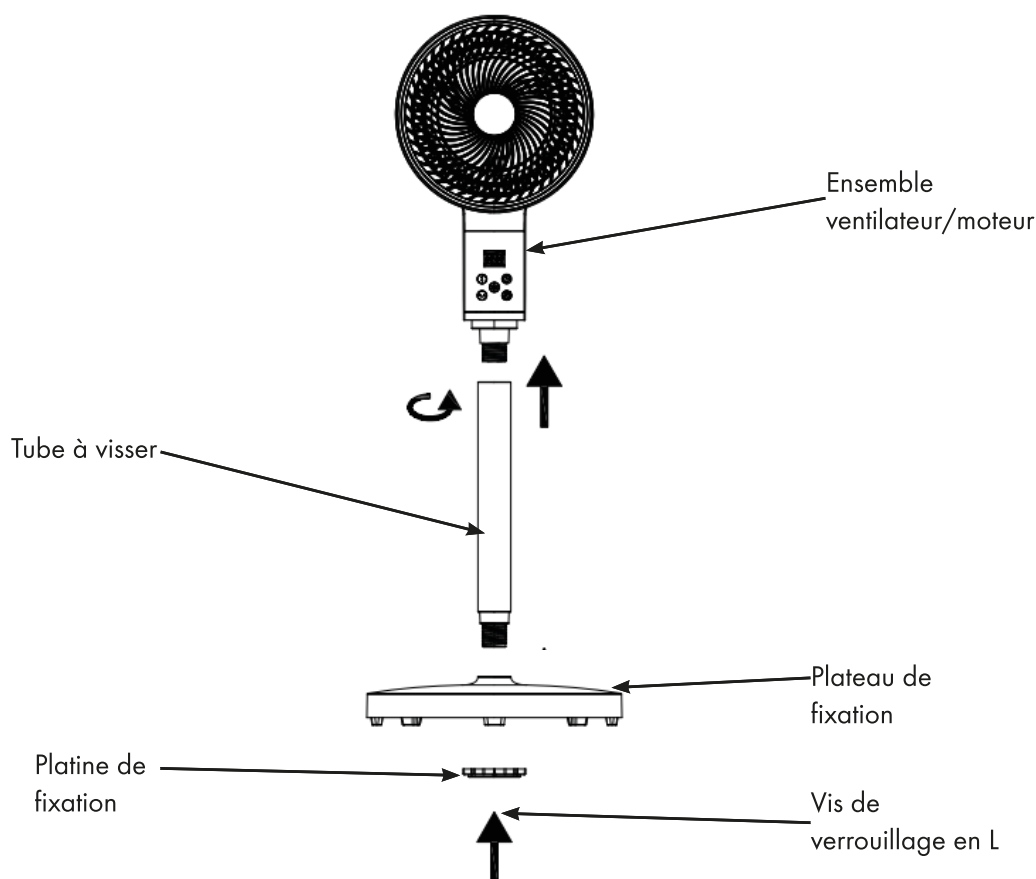
Plateau de fixation x1

Platine de fixation x1

Télécommande x1

Notice d'utilisation x1

Assemblage du produit



1. Dévissez la vis de verrouillage avec sa platine métallique de fixation située sur le tube.
2. Vissez le tube sur l'ensemble ventilateur/moteur dans le sens horaire.
3. Insérez ensuite le tube dans le trou situé sur le plateau de fixation puis sous celui-ci, placez la platine métallique de fixation et vissez la vis en L dans le sens horaire.
4. Sélectionnez l'endroit pour l'utilisation du ventilateur à proximité d'une prise électrique.
5. Insérez enfin les piles dans la télécommande en respectant le sens de polarité (2 piles 1,5V AAA non fournies)

Réglages

- Marche/Arrêt du produit

Pour démarrer ou arrêter le ventilateur, appuyez sur le bouton  présent sur la face avant du produit ou sur la touche présente sur la télécommande.

- Vitesse de rotation

Pour ajuster la vitesse de rotation, appuyez successivement sur le bouton  présent sur la face avant du produit ou sur la touche présente sur la télécommande. 8 vitesses seront disponibles, elles seront affichées sur l'afficheur avec la mention «F1 à F8».

Pour arrêter la ventilation, appuyez sur le bouton «**Marche/Arrêt**».

- Oscillation horizontale

Pour faire tourner le ventilateur de gauche à droite, appuyez sur le bouton  présent sur la face avant du produit ou sur la touche présente sur la télécommande. Pour arrêter la rotation, appuyez à nouveau 1 fois sur ce bouton.

- Oscillation verticale

Pour faire tourner le ventilateur de haut en bas, appuyez sur le bouton  présent sur la face avant du produit ou sur la touche présente sur la télécommande. Pour arrêter la rotation, appuyez à nouveau 1 fois sur ce bouton.

- Fonction Timer

Cette fonction permet de faire tourner le ventilateur pendant une durée définie et de l'arrêter une fois cette durée écoulée. Appuyez pour cela successivement sur le bouton  présent sur la face avant du produit ou sur la touche présente sur la télécommande pour sélectionner la durée de 1 heure à 12 heures. Pour annuler un timer, appuyez successivement sur cette touche pour afficher la mention «Oh».



Caractéristiques techniques

Puissance : 40 W

Commandes : Télécommande sans fil ou boutons

Affichage : Ecran intégré

Ventilation : 8 réglages de vitesse

Débit d'air : 704.2m³/H

Oscillation : Verticale et horizontale

Dimensions des pales : 195 mm

Grille de protection : 290 mm

Fonctionnalités : Marche/Arrêt, Timer (1 à 12H), oscillation verticale, oscillation horizontale

Hauteur réglable : 99cm à 119cm

Dimensions : 335*335*1140mm

Cordon d'alimentation : 2x0.75mm² (1.7m)

Poids : 4.8Kg



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



**Séparez les éléments
avant de trier**

